

PARENTS D'ÉLÈVES

INFOS

TOUTE L'ACTUALITÉ ÉDUCATIVE DE VOS ENFANTS

#17 - SEPTEMBRE 2017

ÉDITO

Chers parents, enfants, enseignants,
L'heure de la rentrée a sonné, les vacances touchent à leur fin, il est temps de retrouver les bancs de l'école.

Cette année, de nombreux changements sont à prévoir, comme la suppression des TAP. D'autres ont déjà eu lieu comme l'adoption du nouveau Projet Éducatif de Territoire. Toutes les explications sur ces évolutions sont dans ce numéro de Parents d'élèves Infos.

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre, à 8h30 alors ne la ratez pas ! Parents, rendez-vous dans les écoles respectives de vos enfants avec cartables et fournitures scolaires.

A tous, parents, enfants, enseignants, je vous souhaite une belle rentrée !



AHMED-LATIF GLAM

Conseiller municipal délégué
à l'Enfance, au Scolaire et au
Programme de Réussite Éducative

LA PHOTO DU SEMESTRE



Passage de jeunes gargeois
au musée mobile d'art contemporain pendant l'été.

LE CHIFFRE DE LA RENTRÉE

5 975

enfants sont attendus à la rentrée
dans les écoles élémentaires
et maternelles de la Ville.

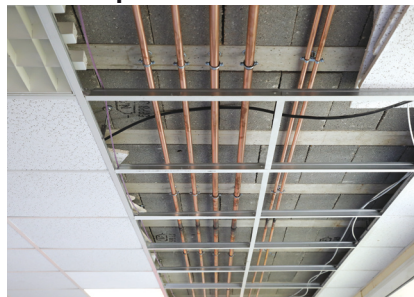
TRAVAUX ET PROJETS DE LA VILLE

École Pierre et Marie Curie



Le chantier de rénovation de l'école élémentaire Pierre et Marie Curie sera terminé pour la rentrée scolaire. Il a permis de créer deux classes, d'améliorer les locaux scolaires et de revoir l'organisation de la cour, pour une école encore plus appréciée par les enfants et les enseignants.

École Jacques Prévert



L'été 2017 a été l'occasion de revoir l'ensemble du système de chauffage de l'école Jacques Prévert élémentaire.

La classe ULIS *



L'Education Nationale, en partenariat avec la Ville de Garges-lès-Gonesse, a décidé d'ouvrir une classe ULIS à l'école Victor Hugo maternelle, pour les enfants présentant des troubles du spectre autistique, afin de les accueillir dans des conditions adaptées à leur situation.

* Unité Locale d'Inclusion Scolaire

LE POINT SUR...

L'adoption du PEDT

Permettre à chaque enfant de grandir, s'épanouir et réussir est une priorité pour la Ville, que nous partageons avec les parents et tous les professionnels de la communauté éducative du territoire. Nous avons donc écrit ensemble un Projet Educatif de Territoire (PEDT) qui détermine des objectifs communs d'éducation, en direction des 0-18 ans, autour de 4 axes :

- Consolider la continuité et la cohérence du parcours éducatif de l'enfant et du jeune,

- Favoriser la réussite éducative en donnant toutes ses chances à chacun,
- Développer le vivre-ensemble pour faire de Garges un territoire solidaire,
- Renforcer et soutenir la coopération entre les acteurs éducatifs.

Ce projet éducatif met également en avant les principales priorités à Garges dans le domaine de l'éducation, à savoir : le soutien scolaire, améliorer le vivre ensemble, la santé et notamment la question du handicap,

la poursuite du développement du numérique éducatif, etc.

Le lien entre l'enfance et la jeunesse prend d'ailleurs tout son sens puisque le PEDT s'intègre dans une politique Enfance-Jeunesse adoptée en Conseil Municipal le 30 juin 2017. Le PEDT sera donc le guide de l'ensemble des actions d'éducation à Garges pour les années à venir afin de s'assurer que toutes nos actions visent à renforcer la réussite de chaque enfant et jeune.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Bilan des élections

Comme toute bonne chose a une fin, le mandat 2015-2017 des CMJ s'achève en octobre prochain. Ils ont réalisé de beaux projets comme la collecte alimentaire à CORA pour le Secours Populaire (décembre 2016), l'écriture complète d'un numéro du journal Garges l'Hebdo (juin 2016), le succès de l'organisation du Village des Loisirs pour faire découvrir aux jeunes toutes les activités de la ville (avril 2017). Les CMJ organiseront le 1^{er} octobre prochain le projet « Garges & Compagnie », qui permettra de sensibiliser sur la question animale.

Il sera ensuite temps pour eux de laisser place à de nouveaux jeunes, engagés pour leur Ville. Si vous avez envie d'agir pour votre ville, les prochaines élections CMJ auront lieu avant les vacances de la Toussaint dans toutes les écoles et collèges. Seuls les CM1, les 6^e et les 5^e pourront se présenter au CMJ.

Plus d'informations dans les écoles et collèges à la rentrée ou cmj@villedegarges.com



À TABLE

Nouveau marché, nouveautés dans l'assiette

Pour la rentrée de septembre 2017 Sogeres reste le prestataire de la restauration dans les cantines.

Sogeres
RESTAURATEUR



Voici quelques nouveautés dans les assiettes de vos enfants, pour des cantines responsables et des repas d'encore meilleure qualité :

- Plus de BIO pour nos enfants (tous les légumes cuits et tous les féculents sont désormais BIO).
- 62 % des produits sont dits « responsables ». Ils comprennent les filières courtes, locales, biologiques et raisonnées.
- Un produit issu du circuit court local de proximité sera servi par semaine en supplément, de type concombres, pommes de terre, lentilles, tomates, yaourts etc...
- Un fromage AOP (Appellation d'Origine Protégée) ou AOC (Appellation d'Origine

Contrôlée) sera servi chaque semaine.

- Le « fait maison » reste la priorité.
- Une borne interactive sera mise en place en école élémentaire afin que les enfants puissent répondre aux enquêtes de satisfaction.

Afin de lutter contre le gaspillage :

- Des balances intégrées à chaque borne de tri seront installées afin de peser les déchets des écoles. Des statistiques seront fournies sur les pertes.
- Les déchets des restaurants scolaires seront toujours triés et méthanisés. Sogeres a noué un partenariat avec le CERVIA (Centre Régional de Valorisation et d'Innovation

Agricole et Alimentaire). Ils sont engagés dans une démarche d'achats responsables et d'approvisionnement local, et travaillent avec les producteurs locaux qui garantissent des filières de produits.

Les viandes sont labellisées et tous les poissons sont en simple surgélation. Ils sont d'origine « sauvage » (sauf le saumon). Pour les produits laitiers, les fromages sont d'origine France et à la coupe. Une pâtisserie maison sera présentée tous les 15 jours (cake maison etc...) avec moins de 20 g de sucre par portion.



APRÈS L'ÉCOLE

Les accueils du soir

La rentrée scolaire 2017-2018 sera marquée par la disparition des TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) et leur remplacement par un accueil de loisirs qui se veut qualitatif, dès 15h30, sur inscription. Afin de permettre à tous les enfants d'y participer, la Ville a décidé de revoir ses tarifs à la baisse et a mis en place un tarif personnalisé afin qu'il soit encore plus équitable. Les activités en accueils de loisirs seront diversifiées : langues vivantes, sports, activités artistiques, découverte des sciences en plus des activités habituelles. Le soutien scolaire sera également renforcé avec des études surveillées dès 15h30, avec des groupes allégés à 8 enfants (au lieu de 14 à 18). Activités sur inscription aux services à la population.

ÇA S'EST PASSÉ DANS MA CLASSE

Le Permis Vélo

Mokhtar Guimane est coordinateur pédagogique et intervient dans les différentes écoles de la ville. Il nous parle du projet Permis Vélo initié par le Conseil Municipal Jeunes.



Parents d'élèves Infos : Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le projet Permis Vélo ?

Mokhtar GUIMANE : Le Permis Vélo, c'est le passage pour les enfants de l'APER (Attestation de Première Education à la Route) sur le modèle du permis voiture. C'est le rôle des enseignants de faire valider l'APER avant l'entrée au collège. Afin d'appuyer les enseignants dans cet apprentissage, la Ville organise donc le Permis Vélo. L'apprentissage théorique en classe est complété par de l'apprentissage pratique sur le vélo. Il se termine par un examen que les élèves doivent passer. Il porte sur le code de la route et la pratique du vélo pour vérifier que les enfants soient capables d'en faire en respectant les règles de conduite.

PEI : Comment est né ce projet ?

M. G. : A l'origine, très peu d'élèves passaient cette attestation. Entre tout ce qu'il faut apprendre en classe et le fait que les écoles n'ont pas de vélo, les enseignants ne pouvaient pas forcément la valider. C'est le Conseil Municipal

des Jeunes qui a trouvé la solution il y a 6 ans. Les CMJ voulaient mener un projet pour inciter les enfants à utiliser davantage le vélo dans notre Ville. Mais ils se sont vite rendu compte que le vélo pouvait être dangereux si on ne respectait pas le code de la route. Ils ont donc décidé de proposer à quelques classes de CM2 de passer leur permis vélo avec l'aide de la Fondation MAIF et de la Police Municipale. Ce projet a rencontré un grand succès chez les enseignants comme chez les enfants et dès l'année suivante, la Mairie a décidé d'organiser ce projet pour toutes les classes de CM2 !

PEI : Pourquoi ce projet a-t-il connu un si beau succès ?

M. G. : Déjà, il faut savoir que la sécurité des enfants est une priorité pour tous les adultes qui travaillent avec eux, que ce soient les enseignants, les animateurs ou les policiers. Il était donc très important que les enfants puissent non seulement connaître et comprendre les règles du code de la route, mais surtout, savoir les respecter en conditions réelles, c'est-à-dire en faisant du vélo ! Ensuite, le vélo pour les enfants, c'est autant un moyen de déplacement qu'un loisir ! Ils adorent donc les séances du permis vélo. Et puis je pense que si ce projet fonctionne aussi bien, c'est aussi parce qu'il y a un véritable partenariat entre les enseignants qui transmettent les connaissances théoriques (le code de la route), les animateurs qui apportent leurs connaissances pratiques (l'apprentissage du vélo) et leur matériel (les vélos sont prêtés par les accueils de loisirs). Chacun y trouve sa place pour le plus grand bonheur des enfants. Les agents de la Police Municipale apprécient également beaucoup

de participer à ce projet car cela leur permet d'expliquer aux enfants que leur rôle premier est d'assurer leur sécurité. Les enfants aiment d'ailleurs beaucoup pouvoir rencontrer et échanger avec les policiers municipaux. En plus, le vélo, c'est un mode de transport qui préserve l'environnement, tout le monde y gagne !

PEI : Quelle image retenez-vous de ce projet ?

M. G. : C'est vraiment un projet passionnant, c'est donc difficile de ne retenir qu'une seule image. Mais le nombre d'enfants concernés est déjà très élevé. Près de 500 CM2 chaque année, soit près de 3000 enfants, ont passé leur permis vélo depuis le début du projet. Mais surtout, ce qui me touche le plus, c'est de voir le sourire des enfants qui apprennent à faire du vélo pour la première fois. On se rend compte que dans chaque classe, plusieurs élèves ne savent pas faire de vélo et avec ce projet, on les aide à apprendre très rapidement ! C'est vraiment motivant pour les enfants comme pour les adultes qui travaillent avec eux.

PEI : Quelles sont les prochaines étapes de ce projet ?

M. G. : Ce projet a déjà beaucoup évolué depuis 6 ans. On est passé de quelques classes à toutes les classes de CM2. Depuis l'année dernière, nous avons commencé à faire passer le Permis Vélo dès le CM1 pour que les enfants sachent respecter le code de la route en vélo le plus tôt possible. Les CMJ ont fait installer des parkings à vélo dans 2 écoles l'année dernière, pour un test qui sera peut-être étendu à d'autres établissements, afin que les élèves puissent aller à l'école en vélo.

AGENDA SCOLAIRE

RENTREE SCOLAIRE

Lundi 4 septembre 2017

VACANCES SCOLAIRES

Toussaint : Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2017 (reprise de cours)

Noël : Du samedi 23 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018 (reprise des cours)

Hiver : Du samedi 17 février au lundi 5 mars 2018 (reprise des cours)

Printemps : Du samedi 14 avril au lundi 30 avril 2018 (reprise des cours)

INSCRIPTION AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Toussaint : Du jeudi 21 septembre au jeudi 5 octobre 2017 inclus

FIN DES COURS

Samedi 7 juillet 2018

VILLAGE ÉDUCATIF

Jeudi 31 août de 13h à 19h30, Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Pour découvrir toutes les informations sur les activités Enfance et Jeunesse proposées par la Ville. Ouvert à tous.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre de 10h à 19h sur le parvis de l'Hôtel de Ville


WWW.VILLEDEGARGES.FR
